

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2024-020

Date de convocation : **4 juillet 2024**

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le **8 JUILLET** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, CATRAIN, MARTIN, BURLET, BAREILLE, MOREL, BOBICHON, COQUARD, GROSSIORD, BOUKACEM, LHOPITAL.

MMES REVOL, NELIAS

Secrétaire de séance : M. COQUARD

Objet : Acquisition de la parcelle WC93 située sur la Commune de Montromant

M. le Président explique que la parcelle WC93, située sur la Commune de Montromant, est à vendre au prix de 6 000€.

Cette parcelle est voisine des parcelles WC91 et WC92 dont le SIDESOL est déjà propriétaire et sur lesquelles sont implantées les sources de la Fromenterie.

La superficie de la parcelle WC93 est de 11 917m². Le vendeur est M. MICHEL Jean-Pierre.

L'acquisition de cette parcelle boisée permettrait de renforcer la protection des sources.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE l'acquisition de la parcelle WC93 au prix de 6 000€.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents et actes nécessaires à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance
Didier COQUARD



Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2024

Application agréée E-legalite.com